

Bergerac-Paris à l'étude

LIGNE AÉRIENNE

L'aéroport a lancé une enquête pour étudier l'éventualité d'une liaison vers la capitale

GRÉGOIRE MORIZET
g.morizet@sudouest.fr



Ses résultats ne sont pas encore connus, on sait déjà que cette enquête a éveillé un intérêt certain. Envoyée à 8 000 entrepreneurs de la Dordogne, du nord du Lot-et-Garonne et de l'est girondin, près de 2 000 d'entre eux y ont répondu. Un taux de retour bien supérieur à celui d'une enquête marketing habituelle.

Son objet : mesurer le potentiel d'une ligne aérienne Bergerac-Paris. Cinq questions leur ont été posées, sur la fréquence et les motifs de leurs déplacements à Paris, le budget consacré, le mode d'hébergement sur place et le gain de temps présumé d'une telle ligne.

Elle a été diligentée par la société d'exploitation de l'aéroport de Bergerac Dordogne Périgord (SABDP), filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne.

Une opportunité à saisir

Cette étude n'arrive pas à n'importe quel moment : aujourd'hui plus que jamais, l'avenir de la liaison aérienne entre Bassillac et Paris-Orly est sur la sellette (lire ci-dessous). De quoi éveiller l'intérêt de l'aéroport de Bergerac qui n'a jamais caché son désir d'ouvrir une telle ligne. « À partir du moment où nous avons un certain nombre d'informations par rapport à Périgueux, nous devons étudier toutes les potentialités, confirme prudemment Michel Conte, le président de la SABDP. Nous sommes dans notre rôle de délégataire de service public, avec l'obligation de lancer des études prospectives pour assurer le

développement de l'aéroport. » On l'aura compris, cette enquête tombe on ne peut mieux.

Christophe Fauvel, patron de la CCI, le dit sans détour : « Quand on a senti que, malgré toutes les gestulations politiques du Grand Périgueux, la ligne de Bassillac n'avait plus d'avenir, nous avons travaillé [...] Autant je considère que Périgueux est largement en avance sur Bergerac en termes de commerce

de centre-ville, de désenclavement et d'attractivité, autant je pense qu'il n'y a plus de match entre les deux aéro-

ports. » Les chiffres sont à porter à son crédit : l'aéroport de Bassillac a compté 5 600 passagers en 2016 pour une seule ligne en service, celle de Paris, contre plus de 300 000 passagers à Bergerac et une quinzaine de lignes régulières.

« 5 600 passagers, ce n'est pas suffisant estime Thierry Nardou, le conseiller départemental présidentant le Smad (1), structure propriétaire de l'aéroport de Bergerac. À moins de subventionner la ligne ou la mettre sous perfusion. » Michel Conte, jauge donc à « 20 000 passagers par an » la viabilité de la future ligne.

Deux ans de procédure

Reste que celle-ci n'est pas ouverte, loin s'en faut. Cette enquête doit être

versée au dossier qui sera présenté à la Direction de l'aviation civile (DGAC) afin d'obtenir une délégation de service public pour une ligne vers Paris.

« Derrière, nous devons aussi négocier des horaires avec l'Europe pour obtenir des créneaux aériens, poursuit le président de la SABDP. En tout, il y en a pour au moins deux ans de procédure. »

Chaque étape, les compagnies aériennes sont associées : « Nous ne nous engageons pas là-dedans si nous savons pertinemment que cela se terminerait par un appel d'offres infructueux », conclut Michel Conte dans un haussement d'épaules.

(1) Syndicat mixte air Dordogne.

Quelle alternative pour Périgueux ?

L'appel d'offres pour la liaison Périgueux-Paris est relancé, mais sans grand espoir

L'avenir de la ligne Périgueux-Paris ne s'éclaircit guère. Certes, la Commission européenne, qui avait déclaré caduc l'appel d'offres lancé au début de l'été, vient de donner son feu vert afin qu'il soit enfin publié, jeudi soir (lire « Sud Ouest » d'hier), le Grand Périgueux a annoncé relancer la procédure et a voté une prolongation du contrat de délégation de service public à la société Twinjet pour qu'elle assure la liaison jusqu'au 30 juin 2018. La CCI a, quant à elle, accepté de prêter la plateforme de Bassillac six mois de plus et ce, malgré les fortes tensions qui seraient exprimées en septembre

entre Jacques Auzou et Christophe

Fauvel. Mais dans les esprits, la ligne est bel et bien condamnée. Quelle société de transport aérien sera intéressée par une liaison qui n'a drainé que 5 600 passagers en 2016 ? Comment continuer à combler un déficit de quelque 1,5 million d'euros, alors que la Région a bien réitéré sa volonté de ne pas participer et que l'agglomération bergeracoise a annoncé dernièrement qu'elle ne verserait plus les 41 000 euros de soutien ? L'Agglo du Grand Périgueux a cotisé en 2016 à hauteur de 730 000 euros, mais peut-elle faire davantage et surtout, la majorité des élus le souhaitent-ils ? Poser toutes ces questions, c'est logiquement y répondre, sauf à affirmer une volonté politique de luxe devant toutes les lois de l'économie...

L'Agglo regarde vers Brive

Tous les élus ont cependant conscience que l'alternative de la LGV, qui relie désormais Bordeaux à Paris

en deux heures, ne sera pas satisfaisante tant que la desserte ferroviaire aller-retour Périgueux-Bordeaux ne sera pas améliorée.

De là à appuyer le scénario d'une ligne aérienne Bergerac-Paris, il y a un pas qui sera difficile à franchir. Surtout, si cela se concrétise, cela ne le sera pas avant plusieurs années.

Une autre hypothèse est déjà avancée par certains élus : celle d'un rapprochement du Grand Périgueux avec l'aéroport de Brive-Valley de la Dordogne, accessible via l'A 89. L'idée de voitures-taxis pour faire la navette est même évoquée. L'avantage est que non seulement la ligne Brive-Paris existe déjà, mais que le prix du billet est beaucoup plus accessible que celui du Périgueux-Paris actuel.

Un rapprochement qui ne peut cependant être effectif, tant que la procédure d'appel d'offres n'est pas terminée. Rendez-vous donc au 30 juin...

Anne-Marie Simeón



Twinjet assurera la liaison jusqu'au 30 juin. PHOTO ARCHIVES A.L.

Grand Périgueux

Trois sujets qui divisent les élus de l'Agglomération

INTERCOMMUNALITÉ La lutte contre la délinquance, avec la vidéoprotection, l'avenir de l'avion Bassillac-Paris et la navette ferroviaire ont fait le débat hier, en Conseil communautaire

EURYPICE BAILLET
perigueux@sudouest.fr

Hier, les élus du Grand Périgueux étaient réunis en Conseil communautaire. La vidéoprotection ainsi que la navette de Niversac ont fait débat. Les délégués sont également revenus sur l'avenir de la plateforme aéroportuaire de Bassillac, qui n'en finit plus de diviser.

1 Faut-il des caméras ou pas ?

Les élus ont été interrogés sur la création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), afin que les actions puissent être coordonnées sur l'ensemble de l'agglomération. Même si cette création a été adoptée à l'unanimité, le débat a dévié sur la vidéoprotection, le président Jacques Auzou précisant être d'accord « si la limite de l'exercice est qu'on n'installe pas de caméras ». Pascal Protano, maire de Coursac, qui présentait le dossier, a bien expliqué qu'il ne fallait « pas confondre le CISPD avec la vidéoprotection ».

Antoine Audi, maire de Périgueux, qui a équipé sa ville de caméras, tranche : « Je suis convaincu qu'on a besoin d'identifier les zones de flânes des personnes qui commettent des larcins. » Il est rejoint par Jean-François Larenaudie, l'édile de Sanilhac, qui souhaite installer la vidéoprotection « au rond-point du Pont-du-Cerf, car les gens qui viennent chez nous s'en vont encore plus vite avec l'autoroute ».

Et l'élu de Coursac Pascal Protano d'insister : « Vous parlez toujours de caméras. Mais Couloumetx-Chamiers, qui est la première commune à avoir créé un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance n'en a jamais installé. » Chacun se renvoie la balle, défend son point de vue. Car, comme le souligne Delphine Labails (PS), élue de l'opposition à Périgueux, « c'est un sujet



Alors que le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance n'est pas encore créé, les élus se sont affrontés, hier, au sujet de la vidéoprotection. PHOTO ARCHIVES ARNAUD LOTH

éminemment politique ». Cette création promet de vifs échanges.

2 L'exploitation de la ligne aérienne prolongée

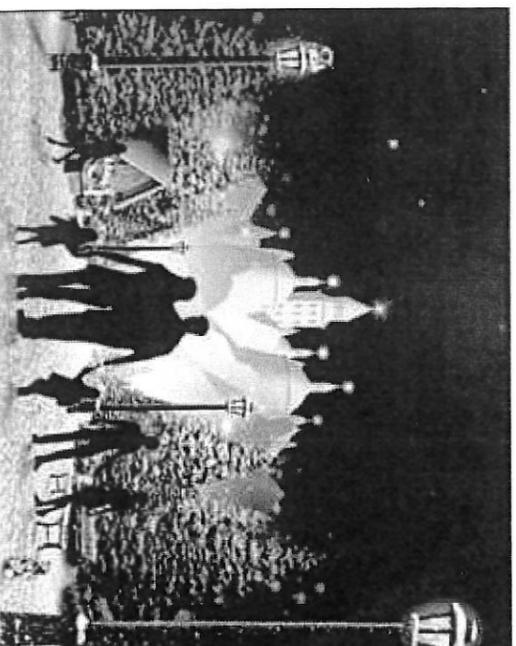
Les élus étaient consultés afin de signer un avenant au contrat de délégation de service public de la ligne aérienne Bassillac-Paris, censée s'achever au 31 décembre. Avant qu'un nouvel appel d'offres soit lancé, selon les modalités de la Commission européenne, il s'agissait de permettre la continuité du service existant jusqu'au 30 juin 2018. « Il faut juste autoriser à l'injett qui exploite la ligne de le faire pendant six mois de plus », a précisé Jacques Auzou. Les conditions d'exploitation restent les mêmes que celles de la période initiale, à savoir 473 091 euros hors taxes pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Mais Jacques Auzou

a tenu à prévenir : « Les assassins de l'aéroport vont être surpris, mais il ne disparaîtra pas. Il n'y aura peut-être plus de ligne, mais il sera là. » Olivier Georgiadès, élu écologiste à Trélissac, farouchement opposé à cette ligne, dans sa « recherche de cohérence », a voté contre cet avenant qui a toutefois été adopté.

3 Quid de la navette ferroviaire ?

En 2016, le Département a réalisé un carrefour giratoire sur la RD 6089, au lieu-dit Malivert. Puis, le Grand Périgueux a réalisé un parking de covoiturage, livré au mois d'octobre. Pour finaliser l'aménagement global de ce site, il convient de lancer les travaux d'aménagement devant la halte gare de Niversac. Le projet, dont le coût est estimé à 400 000 euros, prévoit un accès par

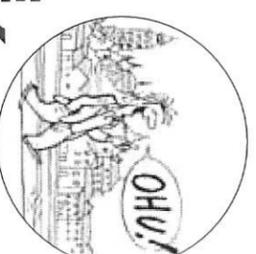
le nouveau rond-point, un parking de 44 places ainsi qu'une zone d'arrêt minute. Mais avant de voter, l'élu de Chancelade Josette de Pischofarde : « Mais est-ce qu'on a l'assurance que cette fameuse navette ferroviaire va vraiment arriver ? » Jean-François Larenaudie a tenté d'être rassurant « J'étais hier à une réunion d'étude technique. Il est prévu qu'elle soit installée en 2020. » Elle fonctionnerait toutes les 30 minutes pendant les heures de pointe, toutes les heures le reste du temps. Pour répondre à Philippe Duceau, maire de Val-de-Louyre-et-Caudou, qui regrettait le revêtement noir de ce nouvel aménagement « qui participe au réchauffement climatique », le président a précisé que l'installation de panneaux photovoltaïques était imaginée sur les zones de covoiturage.



GRATTEZ ET GAGNEZ
CHEZ LES COMMERÇANTS ADHÉRENTS OU PARTICIPANTS
du 2 au 31 décembre
+ DE 6600 €
DE CHÈQUES CADEAUX
2000 HEURES
DE STATIONNEMENT
+ DE 1000 ENTRÉES
PATINOIRE & LUGE

Le jeu gratuit sans obligation d'achat.
Règlement complet disponible sur
www.perigueux.boutique

PÉRIGUEUX
AGGLOMÉRATION



LE PIÉTON

Aposté en essayant de voir la très belle projection sur la cathédrale Saint-Front organisée par le maire pour Noël, tous les soirs jusqu'au 24 décembre. Mercredi, il s'est retrouvé au milieu des voitures du parking de la Clautre et de la circulation de la rue qui avait juste été bloquée par la police municipale au début de la séance à 18 h 30. Le film tourne ensuite en boucles de douze minutes jusqu'à 20 heures, mais il faut faire avec les autos qui entrent et sortent de la place et même avec les automobilistes qui regardent le spectacle depuis leur véhicule en gardant les feux allumés ! Bref, difficile de bien en profiter.

Village de Noël
So British !
• 62 chalets
• 2 patinoires
• 1 piste de luge
• Inauguration
le 9/12 à partir de 17h
• Place de la Liberté

SARLAT
Du 6 au 31
Décembre

AGENDA

AUJOURD'HUI

Vente de Noël. Organisée par le Secours populaire français, chemin de Halage, de 12 h 30 à 17 h.

Village de Noël. Ouverture du village, de 12 h à 21 h. Séances de patinoire, place Bugeaud : 17 h, 18 h 30 et 20 h. Ouverture de la luge, place André-Maurois, de 17 h à 21 h. Projection son et lumière, de 18 h 30 à 20 h, place de la Clautre. Nocturne avec le chanteur guitariste Maziar, de 18 h à 21 h.

Lire en pousette. Comptines et lectures mimées, pour les enfants jusqu'à 3 ans, à la médiathèque annexe du Toulon, à 10 h 30. Gratuit.

Téléthon. Au Théâtre et esplanade Robert-Badinter, de 16 h à 23 h. Lire en page suivante.